

Travailleur avisé, travailleur en santé!

La gazette santé-sécurité du personnel enseignant de l'Ontario

? VOUS NOUS L'AVEZ DEMANDÉ

Q. L'employeur doit-il offrir une formation sur le SIMDUT aux travailleurs qui ont obtenu un certificat SIMDUT pendant leurs études?

R. Oui, si un travailleur est « exposé ou susceptible d'être exposé » à un produit contrôlé par le SIMDUT. Le « travailleur exposé » peut être celui qui entrepose, manipule, utilise ou élimine un produit contrôlé, ou celui qui supervise un autre travailleur qui exécute ces activités. L'exposition peut se produire pendant des activités de travail régulières, des activités d'entretien ou dans des situations d'urgence, comme une fuite ou un déversement accidentel.

Une formation générique sur le SIMDUT est acceptable comme mesure préliminaire à un programme d'instruction à plusieurs étapes.

La formation générique préliminaire doit porter notamment sur les sujets suivants:

- le contenu des étiquettes du fournisseur et du lieu de travail ainsi que les feuilles de données sur la sécurité des matériaux, y compris les symboles du SIMDUT,
- le fonctionnement du SIMDUT,
- les dangers inhérents aux groupes de produits présentant des propriétés semblables,
- les procédures de travail générales applicables aux groupes de produits dont les procédures sont fondamentalement les mêmes pour tous leurs produits.

Même si des travailleurs ont reçu un enseignement générique pendant leurs études, il est attendu de l'employeur qu'il fournisse une instruction en cours d'emploi sur les produits qu'il utilise, leurs dangers et les procédures de travail sécuritaires.

Pour plus de renseignements, consultez le guide du [SIMDUT](#) du ministère du Travail.

LES CONSEILS DE TISH

Des jeux de questions et réponses pour l'*Interactive Safety Quiz Game* à la page 48 de la ressource *Travailleur avisé, travailleur en santé!* pour l'éducation coopérative sont affichés à:

www.ewhitgames.com/MCJeopardy/Overview.html

Ressources Travailleur avisé, travailleur en santé! pour les programmes d'éducation coopérative et autres formes d'apprentissage pratique

PAR TISH AMICO

Une ressource entièrement révisée *Travailleur avisé, travailleur en santé!* pour l'enseignement coopératif a été publiée en avril 2008. Elle contient notamment les renseignements suivants :

- Les âges minimums pour travailler.
- Un guide sur l'évaluation en vue d'un placement.
- Des conseils pour répondre aux attentes du ministère de l'Éducation en matière de sécurité énoncées dans les directives sur l'éducation coopérative.
- Des conseils de préparation finale pour les élèves qui s'apprentent à commencer leur placement.
- Des conseils pour des activités liées à la sécurité durant les séances d'intégration.
- Des activités en salle de classe, des tests et des interrogations et l'accès à des vidéos,
- Et bien d'autres choses intéressantes!

Pas seulement pour l'éducation coopérative



Le document contient plus de 20 activités en salle de classe concernant la sécurité qui peuvent être utilisées telles quelles ou adaptées aux programmes en

matière de sécurité de diverses classes secondaires, élémentaires ou pour besoins spéciaux.

Les enseignants y trouveront des jeux, des questions pour tests, des devoirs interactifs et pleins d'autres activités.



Activité en classe : repérez le danger

Téléchargez votre exemplaire gratuit à partir de :

www.livesafeworksmart.net/french/coop/coop_appdx.htm



IDÉE BRILLANTE

Venez jeter un coup d'oeil au nouveau site Web de *Passeport Sécurité* ainsi qu'à un NOUVEL examen! Le site est plus convivial pour les élèves et contient de nouvelles fonctions à l'attention des enseignants. Consultez la zone *Teachers Zone* (enseignants) pour y trouver :

- Des vidéos gratuites, faciles à télécharger, à utiliser dans la salle de classe. « True Stories » est très apprécié des enseignants.
- Un nouveau système qui reconnaît facilement si vous avez des numéros d'élèves et des mots de passe inutilisés pour vous aider à gérer les tests que vous avez ordonnés.
- Le nouveau *Passeport Sécurité supérieure, le Défi des leaders* est toujours gratuit pour les enseignants.

Même adresse Internet : www.PassporttoSafety.com

Nous serions heureux de connaître vos commentaires et suggestions pour les prochains numéros. Vous pouvez nous joindre à info@livesafeworksmart.net.

Liens

- www.prevenez-les.ca
- www.passporttosafety.com
- www.worksmartontario.gov.on.ca
- www.livesafeworksmart.net